



Le 1^{er} septembre 2011

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat à la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bur. 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet de poste aux Outardes et lignes de raccordement à 735 kV /
Réponse à la demande de renseignements complémentaires de la
commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

Madame,

La commission nous pose la question suivante :

Pourquoi autoriser maintenant l'emprise de la future ligne à 735 kV et les superficies de la phase dite «ultime» du poste alors qu'Hydro-Québec devra à nouveau demander une autorisation au MDDEP pour y aménager les équipements et les futures lignes?

En premier lieu, nous avons analysé la recevabilité de l'étude d'impact. Nous avons d'ailleurs questionné l'initiateur de projet quant à la nécessité de déboiser dès maintenant la totalité de l'emprise demandée. Vous trouverez la réponse à la question QC-1 dans le complément de l'étude d'impact sur l'environnement de l'initiateur. À la suite de discussions complémentaires sur cette réponse, nous avons jugé la réponse recevable.

Quant à la mise à disposition d'une superficie d'environ 500 000 m² incluant les besoins d'espace de la phase ultime du poste, elle est demandée par l'initiateur pour « limiter les autres usages à proximité, permettre le maintien d'un écran boisé et respecter les critères de bruit à la limite de la propriété », tel qu'indiqué dans l'étude d'impact, à la page 1-8. La réserve de cette superficie de territoire nous apparaît

...2

raisonnable dans cet objectif, compte tenu des prévisions de construction de la phase ultime du poste à moyen terme.

En outre, il est dans la pratique de prendre en compte les répercussions potentielles de travaux prévus ultérieurement dans l'analyse d'un projet, même si l'ensemble des renseignements relatifs à ces futurs travaux n'est pas déposé. L'objectif étant de réduire, autant que possible, les impacts prévisibles.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.



Valérie Saint-Amant
Chargée de projet